

## ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>ie</sup>,  
Passage des Princes.

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,  
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C<sup>ie</sup>,  
Place de la Bourse, 3.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Septembre 1873.

## LE QUART D'HEURE DU PRUSSIE.

A la dernière heure, au moment de quitter Verdun, les Prussiens se sont accordés la douceur d'obliger notre gouvernement à avaler ce qu'en langue limousine on appelle une pomme d'étrangle.

Voici, d'après des informations anglaises, comment les choses se sont passées :

M. de Saint-Vallier croyait sa laborieuse et pénible mission terminée, il se préparait à donner le coup de chapeau du départ, quand survint un agent des finances de l'armée allemande qui lui réclama un petit million, à seule fin de parfaire les comptes. De là surprise : notre commissaire passa aux explications.

On lui répondit qu'il s'agissait simplement de rénumérer nos voisins pour la peine qu'ils avaient prise d'administrer les postes des départements occupés.

M. de Saint-Vallier demanda qu'on lui fournît les détails de la réclamation et promit qu'elle serait immédiatement examinée par les deux gouvernements ; mais il paraît qu'il outrepassa les bornes de la discrétion, car il lui fut répondu que les calculs de la poste allemande étaient précis, qu'ils n'admettaient aucune discussion ou règlement ultérieur, et que le susdit million devait être payé sur-le-champ, faute de quoi l'occupation serait prolongée.

M. de Saint-Vallier était au comble de l'anxiété, parce qu'il savait les Verdunois à bout de patience : l'évacuation ajournée d'un seul jour, et il pouvait surgir des conflits, des malheurs d'une portée incalculable... Le télégraphe joua, et le duc de Broglie donna ordre au receveur des finances de satisfaire les exigences de l'administration prussienne. — Il était écrit que nous courberions encore une fois la tête sous leurs fourches caudines.

Mais un million en or et en argent — il fallait des espèces sonnantes, rien que des espèces sonnantes — ne se trouvent pas d'ordinaire dans les caisses d'un chef-lieu d'arrondissement.

S'adresser aux bourses privées, qui toutes ce seraient ouvertes, c'eût été divulguer un secret dangereux, vu l'état des esprits. Que faire ?

Une activité des plus louables vint en aide à prudence : les trésoreries de toutes les villes environnantes furent mises à sac ; le million fut trouvé en pièces de 20 francs ou de 5 francs, on le leur compta, et ils partirent musique en tête. Il était temps !

La manière dont cette réclamation a été présentée, puis imposée, est caractéristique ; elle offre un modèle de tudesquerie et de juiverie auquel il serait difficile de rien ajouter.

Désormais on pourra peindre la bonhomie allemande (l'avons-nous assez vantée la bonhomie allemande !) sous les traits de Shylock. Il n'avait pas tout-à-fait tort le vieux prêtre de nos amis qui voyait dans ces gens-là des moutons enragés.

Mais le curieux de toutes ces affaires politico-financières, c'est qu'elles leur fournissent l'occasion de chanter leurs vertus et leur désintéressement dans les feuilles vouées au culte du nouvel empire.

A les en croire, s'ils réclament leur dû, c'est simplement pour assurer la paix de l'Europe et nous inculquer quelques notions de justice.

Relisons la Médée de Corneille :

Ainsi l'avare soif du brigand assouvie,  
Il s'impute à pitié de nous laisser la vie ;  
Quand il n'égorge point, il croit nous pardonner,  
Et ce qu'il n'ôte pas il pense le donner.

ALEXANDRE DELOUCHE.

## Chronique générale.

Le Français se dit en mesure de démentir le bruit relatif aux mesures de précautions qui auraient été prises depuis quelques

jours à Paris. « Nous avons, dit-il, envoyé » aux informations, et il nous a été répondu » que M. Léon Renault n'avait pas quitté » Paris la semaine dernière, et qu'il n'a ja- » mais eu l'intention de s'absenter huit à » dix jours. En ce qui touche M. Renault, » la nouvelle donnée par l'Ordre est donc » parfaitement inexacte. Quant aux mesures » prises par l'autorité militaire, les patrouil- » les n'ont pas été plus fréquentes ni plus » nombreuses dans la nuit de samedi à di- » manche que toutes les autres nuits. »

D'après les nouvelles reçues de la Guadeloupe, l'élection d'un député en remplacement de M. Rollin, démissionnaire, n'a pas donné de résultat au premier tour. M. Germain Casse, candidat radical, aurait cependant obtenu la majorité relative.

Le ministre de la guerre a, paraît-il, l'intention d'introduire dans nos écoles militaires un cours de droit des gens.

Les Allemands attachent une grande importance à cette science, dont on se préoccupe fort peu chez nous, et pendant la dernière guerre, les simples soldats portaient dans leur sac une brochure contenant les prescriptions essentielles du droit des gens.

Il est vrai que si les Allemands connaissent le droit des gens, ils ont prouvé qu'ils ne savaient guère le mettre en pratique.

M. THIERS LÉGITIMISTE.

L'Indépendant de l'Aube vient de faire sur M. Thiers une curieuse découverte, dit la Patrie ; ce n'est pas seulement, de la part de l'ex-illustre vieillard, une condamnation assez récente de la République, mais encore une déclaration légitimiste.

Quelque incroyable que le fait puisse paraître, le voici tel qu'il est raconté :

C'était à Bordeaux, dans les premiers jours d'existence de l'Assemblée nationale ;

M. Thiers, se trouvant dans son salon avec un de nos plus éminents prélats — nous pourrions le nommer, — lui tint à peu près ce langage :

« Monseigneur, j'ai à me faire pardonner beaucoup de péchés de jeunesse. J'ai combattu contre la souveraineté légitime, et le souvenir de sa chute, à laquelle je ne suis point étranger, est pour moi un remords de tous les instants.

» L'orléanisme s'est montré impuissant ; il ne pouvait en être autrement, car il ne repose sur aucun principe et s'éloigne autant du droit divin que du droit populaire, malheureusement introduit dans nos mœurs politiques.

» Le bonapartisme a été renversé par les victoires de l'étranger, il est tombé sous le poids de ses fautes.

» Quant à la République, il est inutile d'en parler : elle est incompatible avec nos mœurs, avec nos habitudes : elle est et restera toujours impossible en France.

» Le salut de la France est dans le retour à la légitimité ; aussi, monseigneur, je renie mon passé et je me déclare fermement légitimiste. »

M. Thiers, lorsqu'il parlait ainsi, était simple député. La Chambre en fit un chef du pouvoir exécutif de la République française. Alors son insatiable ambition se réveilla. Il entrevit la possibilité de devenir président à vie, et il sacrifia la France à son ambition sénile.

Le journal que nous citons, ajoute la Patrie, ne dit pas quel est le prélat auquel M. Thiers a expliqué, il y a deux ans et demi, ce programme très-peu républicain. Mais le fait est bien positif, et nous pourrions peut-être ajouter que l'évêque dont il est parlé dans cette note est M<sup>re</sup> Lavigerie.

LA PROGÉNITURE LOYSON-MERRIMAN.

M<sup>re</sup> Merriman, dite Loyson, a donné son fruit, et M. Loyson, dit Hyacinthe, revit dans un autre lui-même.

La mère et l'enfant se portent bien, et le

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## UN RÊVE

## DE MON GRAND-PÈRE.

(Suite et fin.)

Les détails du maître d'hôtel irritèrent ma curiosité, bien loin de la satisfaire. On me servit à déjeuner ; je ne pus y toucher : je sentis que si je me présentais chez des négociants, préoccupé comme je l'étais, l'on me prendrait pour un fou et l'on n'aurait pas absolument tort ; je me promenai de long en large dans ma chambre ; j'essayai de regarder par la croisée, je suivis des yeux quelques rares passants ; je m'absorbai dans la contemplation de deux chiens qui s'étaient pris bruyamment de querelle.

— J'irai, m'écriai-je enfin, en saisissant mon chapeau ; il en arrivera ce que pourra.

Je me rendis tout droit chez un magistrat ; je lui exposai le but de ma visite ; je fus clair et laconique ; je fis passer en son esprit la conviction qui m'animait.

— C'est étrange, me dit-il après m'avoir écouté ; je ne crois pas qu'il me soit permis de négliger ce qui est peut-être un avertissement du ciel. J'ai en ce moment des occupations qui ne me permettent pas de m'absenter, mais je vais mettre à vos ordres deux gendarmes ; transportez-vous derechef avec eux auprès de cette demeure réprouvée ; voyez qui l'habite, cherchez ; peut-être découvrirez-vous quelque chose.

Un instant après, je me remis en route, accompagné des deux agents de l'autorité.

Nous arrivâmes à la chaumière, nous frappâmes ; l'on nous fit attendre assez longtemps ; un vieillard vint enfin nous ouvrir ; il nous reçut d'un air très-peu engageant, mais sans marquer de surprise ; nous lui dîmes que nous voulions nous livrer à quelques perquisitions chez lui.

— Faites ce qu'il vous plaira ; vous êtes les maîtres.

— Avez-vous un puits ici ? lui demandai-je.

— Il n'y en a point ; nous sommes forcés d'aller chercher de l'eau à une fontaine qui est à une distance considérable.

Nous fouillâmes la maison ; le vieillard nous regardait faire d'un œil impassible ; nous ne trouvâmes rien de suspect ; j'apportai, je le confesse, dans cette recherche, une fiévreuse et inquiète curiosité ; je ne pouvais renoncer à l'idée que je touchais du doigt à quelque découverte importante.

Il nous fallut cependant quitter la mesure lorsque nous fûmes bien certains qu'elle ne renfermait aucun objet qui légitimât mes soupçons. Avant de partir, j'inspectai de nouveau le jardin.

Tout autour s'étaient groupés un nombre assez considérable d'oisifs qu'avaient attiré l'aspect d'un étranger traversant la ville, accompagné de la force armée ; les rumeurs les plus étranges circulaient dans cette foule ; les enfants, les commères y étaient en majorité.

L'on sut que nous cherchions un puits ;

nul n'était en mesure de nous renseigner à cet égard ; nous allions nous retirer, lorsqu'une vieille femme s'avança lentement, appuyée sur sa béquille ; elle avait aperçu de loin le rassemblement, elle avait cédé à la curiosité de savoir d'où provenait un tel concours dans un endroit toujours abandonné.

— Un puits ! s'écria-t-elle quand elle entendit dire à quoi tendaient nos investigations ; et que voulez-vous faire d'un puits ? Il y a trente ans au moins qu'il n'y en a plus ici. Je me rappelle cependant, comme si c'était d'hier, de celui qu'il y avait jadis ; que de fois me suis-je amusée, lorsque j'étais petite, à jeter dedans des pierres, à les entendre rebondir contre les parois et tomber enfin dans l'eau.

— Et sauriez-vous me dire où était ce puits ? m'écriai-je à mon tour, hors de moi, la figure en feu.

— Où il était, mon bon Monsieur ; ma foi, autant que je puis m'en souvenir, vous êtes précisément à la place où il se trouvait autrefois.

père aussi, quoique un peu fatigué par quelques hoquets de conscience. Ça lui fait un effet de se voir papa. On dit qu'il n'a pas osé baptiser son fils.

Parfois, ce pauvre enfant lui semble un monstre que le baptême ne peut laver; d'autres fois il craint que ce baptême ne lui fasse une tache d'inconséquence, car le baptême est une chose bien vieille pour un novateur; d'autres fois il redoute que le sacrement qu'il donnera n'enlève aux vieux catholiques cet enfant volé et ne restitue à l'Église un carme déchaux.

Mais au milieu de ces perplexités, la mère Hyacinthe vise au solide et travaille à procurer au poupon une layette bien assortie, qui ne lui coûtera pas cher.

Dans cette vue, on fait distribuer parmi les dames de piété de Genève la circulaire suivante :

« Madame,

» Quelques personnes, désireuses d'offrir un cadeau à M<sup>me</sup> Loyson, à l'occasion de la naissance de son nouveau-né, viennent vous prévenir que si vous voulez vous joindre à elles, une liste sera ouverte jusqu'au 25 septembre chez M<sup>me</sup> Delaquis, quai des Bergues, 23, où vous pourrez inscrire la somme que vous voulez bien donner.

» Agréez, madame, nos salutations cordiales,

» Au nom d'une réunion de dames :

» M<sup>mes</sup> BRUN, DEJERINE, REVERCHON.

» P. S. — Les personnes qui voudraient donner séparément un objet quelconque, sont priées d'inscrire à la même adresse la nature de cet objet, afin d'éviter tout double emploi. »

Pour les frais du culte, S. V. P.

## LORRAINE.

Voici ce qu'on lit dans le *Times* sur la situation de la ville de Metz :

Trente mille habitants ont fui de Metz, et l'herbe pousse dans ses rues les plus fréquentées.

Sur cette magnifique promenade où s'élève la statue de Ney règne un silence de mort. On y voit seulement quelques vieillards incapables de s'arracher au cercle étroit dans lequel l'habitude les a confinés.

Tous les boutiquiers se sont accordés à me dire qu'ils n'étaient pas moitié aussi nombreux qu'autrefois.

Des soixante familles nobles qui vivaient à Metz et dont les salons étaient le rendez-vous du meilleur monde, soixante ont passé la frontière française, après avoir fermé leurs hôtels et vendu leurs meubles à vil prix.

Les marchands et les paysans, — tous ceux qui ont opté pour la France, — ont suivi cet exemple, et, chose triste à dire, c'est la misère qui a retenu sur le sol allemand les dix-neuf vingtièmes des Messins restés dans la ville.

Peut-être que le drame, le vrai drame, ce-

lui dont les épisodes sont les plus navrants, procède de la situation morale créée aux vaincus par l'annexion. Voici ce qui m'a été raconté.

Un paysan des environs de Metz avait quatre fils. Deux étant en âge de tirer au sort et pouvant gagner leur vie, déclarèrent vouloir rester Français; les deux autres, plus jeunes et moins capables de suffire à leurs besoins, devinrent sujets allemands.

Les deux Français revinrent dans leur pays natal ces jours derniers. Ils ne dissimulèrent nullement l'inexprimable chagrin qu'ils éprouvaient de voir leurs jeunes frères passés à l'état d'Allemands, et dans une conversation qui s'éleva entre l'un des aînés et l'un des jeunes frères, le premier ayant traité le second d'Allemand, celui-ci s'élança sur lui une hache à la main et aurait tué un frère tendrement aimé jusqu'à cet instant, n'eût été la prompte intervention de leur père.

Les récits de ce genre abondent; et de pareils drames se passent dans un pays où, depuis deux ans et demi, le vainqueur est muré dans son isolement.

A Metz, désormais allemand, il n'est pas un seul officier allemand qui ait réussi à se faire admettre dans une famille française.

C'est en vain que j'ai cherché un Français parlant à un Allemand ou un Allemand saluant un Français, et il me semble que c'est là une des choses les plus étranges qu'il soit possible d'observer.

Il faut qu'il soit bien profondément enraciné le sentiment qui peut persuader à une population entière d'adhérer d'une manière aussi stricte à la réserve imposée par son patriotisme français.

On a souvent parlé de la haine des Italiens contre les Autrichiens; moi-même j'en ai vu des exemples frappants; mais jamais, à Milan, cette haine ne fut comparable à celle dont je suis témoin à Metz.

J'ai vu un officier prussien prêt à monter dans un omnibus, et aussitôt un monsieur, une dame et deux petites filles se hâtent d'en sortir, préférant sans nul doute marcher dans la pluie et la boue que de rester à leurs places.

Ce qui me frappa, c'est que les deux petites filles se levèrent les premières, sans que leurs parents leur eussent adressé une seule parole.

Même chose est arrivée à l'hôtel de l'Europe, autrefois le rendez-vous des gens comme il faut. Les habitués étaient tous Français, maintenant on n'y voit plus que des officiers allemands.

Les Allemands font tout ce qui est en leur pouvoir, afin que rien ne rappelle plus aux Messins leur ancienne patrie.

Dans le but de contraindre les enfants à apprendre l'allemand, toutes les publications officielles sont faites en cette langue, et les forts destinés à maintenir Metz dans un cercle de fer auront des noms allemands.

C'est ainsi que la stratégie allemande cherche à arracher le patriotisme du cœur des Lorrains, pour lui substituer l'amour de leur nouveau pays.

une vieille malle, sur laquelle on avait précipité d'en haut plusieurs grosses pierres. Il fallut beaucoup de temps et de précautions avant que l'on ne parvint à bien harponner cet objet.

A force d'adresse, et au bout d'une grosse demi-heure, nous parvîmes à ramener jusqu'à nous notre capture.

Le fruit de notre pêche était dans un triste état : les parois, le couvercle de la malle étaient rongés de pourriture; il ne fut point besoin d'un serrurier pour l'ouvrir, et nous trouvâmes dedans ce que d'avance j'étais certain d'y rencontrer, ce qui glaça d'horreur tous les assistants moins convaincus que moi, un squelette.

Les gendarmes qui m'avaient accompagné s'élançèrent aussitôt dans la chaumière, et ils s'assurèrent de la personne du vieillard. Quant à sa femme, on ne sut pas d'abord ce qu'elle était devenue; mais, en cherchant bien, on la trouva cachée derrière une pile de fagots.

Sur ces entrefaites, la moitié de la ville s'était portée autour de nous, et maintenant

Inutiles efforts ! un long temps se passera avant que vainqueurs et vaincus cessent d'attendre l'heure où il leur sera permis de recommencer la lutte !

Voilà de ces choses qui sont à traduire, à enregistrer avec soin, et non à commenter. Le lecteur français qu'elles ne poindraient pas au cœur serait en vérité digne d'être Prussien.

On lit dans la correspondance du *Courrier de Paris* :

« Des nouvelles reçues de Metz portent que depuis quelques jours on vend publiquement, dans cette ville, de nouvelles cartes topographiques dans lesquelles figurent sous une même teinte que l'Alsace et la Lorraine une partie de nos départements de la Meuse, de la Meurthe, des Vosges, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. Dans cette carte encore nos départements de la Savoie, de la Haute-Savoie, des Basses et Hautes-Alpes et des Alpes-Maritimes, sont isolés par une teinte blanche et indiquées comme ayant fait retour à l'Italie. Le titre que porte cette carte est celui de : *l'Allemagne en 1876.* »

Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient à ces rodomontades allemandes, nous pouvons bien rappeler les publications analogues qui précédèrent les événements de 1866 et 1870.

Une partie des rêves ambitieux des Tudesques est accomplie, grâce à l'Empire et à la République; on se doute à Berlin que *l'Allemagne en 1876* ne sera jamais un pays chimérique, si nous revenons à notre Monarchie nationale : aussi n'y épargnera-t-on rien pour écarter une si redoutable éventualité.

Que le provisoire soit maintenu, que la France reste livrée aux incertitudes du lendemain, ou plutôt qu'elle garde en perspective un avenir trop assuré d'anarchie et d'impuissance : tel est le vœu de nos ennemis du Nord et de leurs alliés du Midi.

Il est naturel; ce qui le serait moins, ce serait de voir en France des politiques que nous voulons croire animés de sentiments de patriotisme, tenir plus de compte de préoccupations mesquines que des dangers qui nous menacent au dehors comme au dedans.

Voudront-ils s'exposer à faire à la fois le jeu des radicaux et des Prussiens ?

## Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Le *Standard* publie la dépêche particulière suivante, qui confirme ce que l'on constate fréquemment des mensonges de l'Agence Havas. Une fois de plus, cette agence attribuait aux républicains une victoire qui, pour eux, est bel et bien une défaite :

« Saint-Jean-de-Luz, 14 septembre.

» Les républicains viennent d'éprouver

une grave défaite sur une montagne située entre Gayas et Vidargo, à environ huit milles ouest de Tolosa.

» Le général Santa Pan a été contraint de se réfugier à Tolosa avec sa colonne. Le général Loma, qui avait rappelé ses troupes de Saint-Sébastien pour venir en aide à ses camarades, a été également attaqué et battu par les carlistes.

» L'armée du Nord est tout-à-fait réduite à l'impuissance par ces revers, les plus sérieux qu'elle ait eu à essuyer depuis l'ouverture de la campagne.

» L'ardeur des carlistes est extraordinaire. Ils investissent étroitement Tolosa.

» Les républicains ont perdu deux canons de montagne et ont abandonné leurs nombreux blessés.

» Don Juan, père de don Carlos, est entré en Espagne.

» Sagasta et Figuerola sont partis de France pour Madrid. Figueras, invité par Castelar à rentrer en Espagne, est également parti. »

Barcelone est plus que jamais agitée par les radicaux; un mouvement révolutionnaire est attendu à chaque heure, et on n'a guère l'espoir d'arriver à le contenir.

La peine de mort vient d'être rétablie en matière de punitions militaires.

Serrano n'a pu s'entendre avec Castelar; il doit de nouveau quitter Madrid aujourd'hui.

Le gouvernement est d'ailleurs réduit aux extrémités les plus grotesques; Orense et Brujeu viennent de solliciter Garibaldi pour qu'il organise un corps de volontaires et se place à leur tête, dans les montagnes occupées par les carlistes.

C'est le glas funèbre qui annonce la mort des essais républicains.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

LE BUREAU DE BIENFAISANCE

DE LA VILLE DE SAUMUR.

(Suite.)

(Voir *Echo* du 17 septembre.)

Le Conseil municipal, en supprimant au Bureau de bienfaisance les 2,000 fr. affectés à l'extinction de la mendicité, a manqué le but qu'il veut atteindre; il ne diminuera point les ressources de ce Bureau : qui plus est, il facilitera la mendicité.

Les mendiants qui parcourent les rues, qui assiègent les portes, sont en majeure partie les clients du Bureau de bienfaisance; ils prennent pour cause à leur mendicité qu'ils ne sont pas suffisamment secourus par cette charité !

Si le besoin est un motif vrai pour quelques vieillards infirmes, l'habitude est le mobile du plus grand nombre; or, en laissant aux administrateurs et à leurs adjoints la tâche d'étudier le personnel des mendiants habitués, en leur donnant les moyens

soustraites aux regards.

Les coupables se croyaient donc à bon droit sûrs de l'impunité; mais l'on ne peut faire taire la voix du remords; ils fuyaient l'aspect de leurs semblables; ils croyaient voir partout de muets accusateurs; ils tremblaient au moindre bruit et le silence les glaçait d'effroi. Ils avaient sans cesse le projet de fuir le théâtre de leur forfait, de se retirer bien loin, et toujours une fascination indéfinissable les avait retenus auprès des restes de leur victime.

Atterré par la déposition de sa femme, hors d'état de résister aux preuves qui l'écrasaient, le meurtrier avoua tout.

Six semaines après, les deux coupables périssaient sur l'échafaud. Ils moururent fort repentants. L'opinion publique trouva fort juste l'arrêt qui les frappait; la confection de livres contre la peine de mort n'était pas alors une branche d'industrie assez lucrative; les avocats n'étaient pas aussi habiles qu'ils le sont devenus depuis dans l'état de démontrer la vertu des assassins, la can-

— Je m'y attendais, pensais-je, en me reculant comme si j'eusse marché sur une vi-  
père.

On se mit à l'ouvrage avec ardeur, on déblaya le sol; à un demi-mètre de profondeur l'on rencontra une couche de briques, elle fut brisée; elle laissa apercevoir des planches que l'on enleva sans peine, et l'ouverture du puits revêtit le jour.

— Je savais bien que c'était ici qu'il était, dit la vieille femme; quelle singulière idée eut cet imbécile de vieillard de le faire ainsi mûrir ! Il s'est vu ensuite forcé d'aller chercher de l'eau bien au loin, tandis qu'il en avait sous sa main.

Une sonde munie de crochets fut descendue dans le gouffre; la foule se pressait autour de nous, respirant à peine, penchant avidement la tête dans ce trou noir et fétide, dont une obscurité impénétrable à l'œil couvrait les secrets.

A diverses reprises, la sonde fut ramenée, sans avoir rien fait découvrir.

Enfin, en fouillant dans le gravier, en déchirant la boue, les crochets de fer saisirent

que le fait était découvert, chacun racontait maint et maint crimes imputés aux deux solitaires. Les gens qui se mêlent de prédire après coup sont nombreux.

Les deux prévenus furent mis au secret et interrogés séparément.

L'homme nia tout, et se refusa à tout éclaircissement.

La femme se troubla; elle avoua que, de concert avec son mari, elle avait une fois, il y a bien longtemps, donné la mort à un colporteur qu'ils avaient rencontré de nuit sur la grand-route, avec lequel ils avaient cheminé de compagnie, qui avait eu l'imprudence de leur avouer qu'il portait sur lui une somme assez forte.

Ils avaient engagé cet infortuné à venir passer la nuit chez eux; ils avaient profité de son sommeil pour l'étrangler; son corps avait été cloué dans une malle, la malle jetée dans le puits, le puits bouché.

Le colporteur était d'un pays éloigné; sa disparition n'avait donné lieu à aucune enquête; il n'existait aucun témoin du crime; les traces du délit paraissaient pour toujours

d'augmenter le secours des plus nécessiteux, en soutenant leur œuvre par un arrêté qui disposerait que *tout assisté du Bureau, trouvé mendiant sur la voie publique, sera privé des secours du Bureau*, on arriverait à l'extinction de la mendicité, moralement et sans contrainte.

En lui enlevant, au contraire, les 2,000 fr. destinés à la mendicité pour les distribuer en dehors du Bureau, on entretient deux catégories de pauvres, l'assisté et le mendiant.

Nous n'exposons pas ici une théorie, mais une vérité pratique et expérimentée déjà par plus d'un administrateur actuel.

La mesure que nous indiquons n'apporte en réalité aucun obstacle à la charité privée; il sera toujours loisible aux pauvres véritables de se rendre au domicile des personnes qui, pour des raisons particulières, distribuent des aumônes à jour fixe.

Pécuniairement parlant, le Bureau de bienfaisance ne saurait être atteint par cette suppression de 2,000 fr.; elle lui donne l'occasion, au contraire, de revendiquer ses droits.

Par exemple, l'édilité lui attribue par abonnement une modique indemnité sur les spectacles, etc.; elle s'élève à 15 fr. par représentation, et cette somme se partage de droit entre le Bureau de bienfaisance et l'Hospice général.

Il n'appartient pas à la municipalité de ainsi réduire cette ressource du Bureau; l'administration charitable est seule autorisée à la percevoir, et son droit s'élève :

1° A un *décime par franc* en sus de chaque billet d'entrée de tous les spectacles, que les places soient louées à l'avance ou pour un temps déterminé (loi de frimaire an V);

2° A un *quart de la recette* à l'entrée de tous bals, feu d'artifice, concerts, courses, exercices de chevaux, où l'on est admis en payant (loi du 8 thermidor an V, décret du 8 décembre 1809, etc.).

La jurisprudence charitable a assimilé aux spectacles et soumis au *décime*, par conséquent, les théâtres pittoresques et mécaniques, les lieux où se jouent des pantomimes, les salles de curiosités et d'expériences physiques, etc., etc.; elle a soumis au droit du *quart de la recette* pour les pauvres les lieux publics, jardins, où se trouvent des jeux, des concerts, aux guinguettes *extra muros* où l'on donne des danses et des fêtes publiques !... Quelle source de revenus pour le Bureau !...

La municipalité, afin de rendre ces plaisirs plus faciles, ne perçoit souvent rien, et le Bureau laissait faire, puisqu'il était subventionné par le budget municipal; mais aujourd'hui que cette administration veut compter avec lui, il faut qu'il compte avec elle. Nous lisons dans le code de bienfaisance, cité précédemment, ce passage qui semble écrit pour le besoin de notre cause :

« Pour avoir un spectacle dans les villes, les autorités locales font abandon au directeur du droit des pauvres, ou bien elles se contentent d'un abonnement si modique que cela est dérisoire. Il y a telle ville où ce droit devrait rapporter 15 à 20,000 fr. : le directeur est tenu quitte, moyennant une redevance annuelle de 2,000 fr. Dans telle autre, plus considérable en-

core, le directeur des spectacles se trouve exempté. Cette dernière ville, il est vrai, pour dédommager l'administration charitable, donne une subvention de 50,000 fr. à son Bureau de bienfaisance; mais cela ne revient pas au même, d'abord parce que les pauvres y perdent de 15 à 20,000 fr., et ensuite parce qu'on leur donne à titre de générosité, comme un secours, une subvention qu'ils doivent toucher comme un droit. »

Ce droit de perception peut être affirmé à un tiers par le Bureau de bienfaisance, avec l'autorisation de M. le préfet et non pas par la municipalité. (Loi de frimaire an V, ordonnance de 1821.)

Nous restons aujourd'hui sur ces lignes du code de la charité; elles n'ont pas besoin de commentaires pour donner à réfléchir à nos conseillers municipaux et à plus d'un de nos concitoyens aussi.

PAUL RATOUIS,  
Administrateur du Bureau.

#### GRAND FESTIVAL D'ANGERS.

On travaille activement à l'organisation du concours horticole et du grand Festival qui doivent avoir lieu à Angers, du 20 au 28 courant.

Nous avons déjà indiqué les principales dispositions du Festival qui s'ouvrira samedi 20 septembre, à 8 heures du soir, par une grande retraite aux flambeaux, et sera terminé dimanche, à 9 heures du soir.

Les sociétés orphéoniques qui prendront part au concours sont celles de Savennières, de Craon, de Sablé, de la Possonnière, de Sannois, de La Roche-sur-Yon, l'Union chorale de Limoges, le cercle orphéonique de Limoges, l'orphéon de Tours et l'orphéon du Brelois.

La société de Sainte-Cécile d'Angers est naturellement hors concours.

Les musiques d'harmonie qui viendront concourir à Angers sont celles de Doué-la-Fontaine, Corné, Parçay-Meslay, Brissac, La Roche-sur-Yon, N.-D. La Riche, les Sables-d'Olonne, Thouars et Beaufort-en-Vallée.

Les fanfares sont très-nombreuses; ce sont celles de Thouarcé, Fondettes, la Ville-aux-Clercs, Nantes, Denée, Ingrandes-sur-Loire, Beaumont-sur-Sarthe, Craon, Sablé, Sillé-le-Guillaume, Trélazé, Ligueil, Les Rosiers, Mazé, Saint-Mathurin, La Menitric, la Possonnière, Loches, Savennières, Saint-Médard-en-Salle, Couché-Veyrac, Barbezieux, La Membrolle et La Suze.

Le dimanche soir, il y aura illuminations du jardin du Mail et de l'Hôtel-de-Ville et embrasement de la fontaine.

Pour les concours d'exécution, le prix des places au Grand-Théâtre est fixé ainsi qu'il suit : Fautouils, stalles d'orchestre, loges et galeries des premières, 2 fr.; parterre, balcons et secondes, 4 fr.; troisièmes, 50 cent.

Au Cirque, le prix des places est fixé ainsi : Stalles, 1 fr. 50; premières, 1 fr.; secondes, 50 cent.

L'entrée du jardin de la Préfecture et du Jardin du Mail est fixée à 50 centimes.

Pendant le festival, le dimanche soir,

l'entrée du jardin sera libre. Les chaises réservées coûteront 4 fr. Des cartes nominatives passe-partout seront délivrées à 3 fr. et donneront entrée partout, et aux chaises le soir. On peut s'adresser à la Recette municipale d'Angers pour s'en procurer à l'avance.

Un affreux malheur est arrivé samedi chez M. Oriolle, filateur à Angers.

Le nommé Dupré s'est fracturé le crâne en tombant par une trappe, du premier étage au rez-de-chaussée.

Ce pauvre ouvrier a succombé aux suites de sa chute.

#### THÉÂTRE.

M<sup>me</sup> Géraizer reparaitra ce soir dans *Galathée*. A ce propos, rappelons que la représentation de la *Fille du Régiment* a été pour l'éminente artiste un nouveau triomphe. D'un bout à l'autre de l'ouvrage, elle a été vraiment magnifique, notamment dans la romance *Il faut partir* et dans le grand air du deuxième acte : *Salut à la France* ! Aussi le nombreux public qui garnissait la salle lui a-t-il prodigué ses plus sympathiques applaudissements.

M. Alzieu a été revu avec plaisir; il est toujours bon chanteur, bon comédien. On a reconnu de suite cette voix qui a charmé nos dilettants pendant tant de brillantes représentations.

Nous avons appris que le ténor qui a si complètement échoué, dimanche soir, avait résilié son engagement. Enfin !

Ce soir, *Galathée* aura pour interprètes, indépendamment de M<sup>me</sup> Géraizer, M. Alzieu, M. Defoye et M. Paul Morin, un jeune ténor qui obtint ici beaucoup de succès, il y a quelques années, dans *Fleur-de-Thé*, et qui fit partie, en dernier lieu, de la troupe de M. Bonnesseur.

Le spectacle commencera par le *Chalet*, ce chef-d'œuvre en un acte qui en est arrivé, à l'Opéra-Comique seulement, au chiffre de plus de quinze cents représentations. Il fut joué pour la première fois le 25 septembre 1834, année chère aux gourmets. C'était bien le cas, dès l'apparition de cette pièce, de chanter comme le sergent Max : *Vive le vin, etc.*

Les rôles seront remplis par M. Alzieu, M. P. Morin et M<sup>lle</sup> Guérina.

#### Faits divers.

La question de savoir si la chasse au miroir est défendue s'est présentée, cette année, devant le tribunal correctionnel de la Dordogne. Déjà la cour de Grenoble avait eu à se prononcer sur la même question. Le tribunal correctionnel, conformément à la jurisprudence de cette cour, a décidé que le fait de cette chasse à tir et avec un miroir, sur un terrain où on a droit de chasse, ne peut constituer un délit en temps où la chasse est ouverte et quand le chasseur est porteur d'un permis.

L'individu qui tire la ficelle pour agiter le miroir ne commet point un acte de chasse; il n'est que l'auxiliaire de la chasse à tir, comme le chien qui cherche et fait lever le gibier.

On lit dans le *Courrier de Lyon* :

Un fléau d'un genre tout particulier frappe en ce moment la partie méridionale de la Dombes. Les rats s'y sont multipliés d'une façon telle que, dans certains champs, la récolte est complètement ravagée. Les rongeurs ont coupé les tiges près de terre et ensuite au-dessous des épis, qu'ils ont emmagasinés dans leurs greniers souterrains.

On ne saurait se faire une idée de l'étendue des dégâts. Il est tels champs, en effet, qui n'ont pu être moissonnés, et l'on cite certains fermiers auxquels les rats ont occasionné des préjudices s'élevant à plus de 4,000 fr.

Le laboureur déterre avec sa charrue de véritables amas d'épis pleins en parfait état de conservation, qu'il s'empresse d'arracher des pattes des ravisseurs.

On se demande ce que deviendra l'agriculture si on ne trouve pas un moyen de faire disparaître ces rongeurs qui dévorent complètement les récoltes.

On a essayé de les empoisonner, mais les tentatives faites jusqu'à ce jour ont donné peu de résultats; elles en ont produit même de contraires aux intérêts des agriculteurs, attendu que les rats empoisonnés ont empoisonné à leur tour les oiseaux de proie qui détruisent les rats.

Or, si l'on se rend compte du petit nombre d'oiseaux de proie proportionnellement à celui des rats, dont la multiplication dépasse les bornes du vraisemblable, on conçoit facilement qu'on peut, en semant du poison, arriver très-promptement à détruire la race des premiers sans réduire le nombre des derniers.

Le véritable remède contre le fléau des rats doit être cherché dans la multiplication des oiseaux de proie et de certains reptiles. Mais, par suite de préjugés déplorables, l'habitant des campagnes se fait un plaisir de clouer à son portail les chouettes, hiboux et buses.

Il ne manque non plus jamais l'occasion de détruire les couleuvres, les hérissons et les belettes. De tels procédés sont tout ce qu'il y a de plus contraire aux intérêts de l'agriculture. Qu'on s'interdise donc d'une façon absolue la destruction des oiseaux de proie, des belettes, des couleuvres et des hérissons, et les rats cesseront d'être un fléau pour l'agriculture.

Cela est si vrai, qu'on a remarqué que les champs situés à proximité des bois ont été soustraits à l'action dévorante des rongeurs.

L'administration aurait les moyens d'éclaircir les populations rurales sur les exigences de leurs véritables intérêts.

#### Dernières Nouvelles.

On écrit de Versailles, le 17 septembre, à l'Agence Havas :

deur des escrocs, la probité des voleurs et la bonne foi des faussaires.

Le puits fut comblé, la chaumière détruite, mais il fallut qu'un demi-siècle passât sur cette histoire et la fit oublier avant que ce terrain ne cessât d'être en friche : aujourd'hui c'est un fort beau champ de blé.

Tel fut le récit de mon grand-père; il n'eut jamais le courage de revenir dans la ville où il s'était si opiniément trouvé acteur dans cette tragédie. J'racontai cette histoire, l'hiver dernier, dans une réunion où se trouvaient, il m'en souvient, deux membres de l'Institut; elle provoqua une longue et vive discussion sur la crédibilité à accorder aux songes.

L'on mit à contribution l'histoire ancienne et moderne pour y trouver des arguments pour et des raisons contre.

Vous devez vous souvenir de ce que dit Plutarque d'un certain Lysimaque, petit-fils

d'Aristide; il embrassa la profession d'interprète de rêves, et, à ce métier, il gagna beaucoup d'argent. — Vous avez lu dans Cicéron qu'un songe de Cécilia, fille de Balearicus, parut assez important pour faire l'objet d'un décret du sénat. Un des plus infatigables commentateurs du seizième siècle, Coelius Rhodizinus, travaillait à éclaircir le texte de Pline, qu'il a singulièrement obscurci; la signification du mot *ectrapalis* l'arrêta net; il y pensa en vain huit jours entiers, il finit par s'endormir; ce fut alors que la solution du problème traversa son cerveau. — Ce fut durant son sommeil qu'Henricus ab Heeres, écrivain batave, célèbre de son temps, très-ignoré aujourd'hui, composa tous ses ouvrages; une fois éveillé, il n'avait plus qu'à transcrire de mémoire. — Deux ouvrages peu communs, imprimés en 1690 et en 1706, sont relatifs à des rêves de Louis XIV. — Voici un fait bien connu en Ecosse; un propriétaire logé à quelques milles d'Edimbourg était venu à ville; au milieu de la nuit, dormant sur un lit d'auberge, il vient à rêver qu'un incen-

die détruit sa maison, qu'un de ses enfants est au milieu des flammes. Telle est l'impression que fait sur lui cette image qu'il se lève aussitôt, selle, bride son cheval, retourne chez lui. Il trouve son domicile en feu, il arrive à temps pour sauver sa petite fille, âgée de dix mois, oubliée dans une chambre que l'élément destructeur n'avait pas encore envahi, mais il s'en fallait de peu.

Le jésuite Malvenda, l'auteur d'un des meilleurs commentaires qu'il y ait sur la Bible, vit une nuit, en dormant, un homme qui lui annonça qu'il mourrait bientôt, et qui appuya en même temps sa main contre sa poitrine; peu de temps après, on ensevelissait Malvenda; il avait succombé à une inflammation pulmonaire; c'est, entre autres écrivains, le sceptique Bayle qui rapporte ce fait trop avéré pour que l'auteur du *Dictionnaire*, l'apôtre du pyrronisme le révoque en doute. — Direz-vous que tant de traits authentiques, populaires, traditionnels, ne peuvent être admis sans discussion? Eh bien! nous vous citerons les rêves

du plus illustre des chimistes modernes, du savant le plus froidement investigateur. Sir Humphry raconte une circonstance étrange, arrivée à lui-même. Il était en Angleterre, lorsqu'il rêva une nuit qu'il se trouvait malade en Italie, il habitait une chambre dont l'ameublement exotique le frappa, il était soigné par une jeune fille dont les traits, suaves et purs, se gravèrent dans sa mémoire. Quelques années s'écoulent, Davy voyage en Italie, il y tombe malade; il se revoit dans cette même chambre qu'il avait rêvée: la jeune personne qui lui avait apparu lui est rendue trait pour trait. Comment expliquer par les seules causes physiques ce fait irrécusable de certitude, lorsque l'on connaît la droiture et l'éminente intelligence de Sir Davy?

G. B.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin sous la présidence du maréchal de MacMahon.

Le conseil de défense tient séance cet après-midi.

On dément le bruit que M. de Larcy soit actuellement à Frohsdorff.

On assure que M. Thiers sera de retour à Paris dans les premiers jours d'octobre.

Pour les articles non signés: P. GODET.

**LIBRAIRIE HACHETTE ET C<sup>ie</sup>,**  
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 140 livraisons.

Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 32<sup>e</sup> fascicule, E à ECR est en vente.

Imprimerie de JULES GRINSARD, successeur de M. Charpentier, 32, rue de la Fosse Nantes.

**LE PROCÈS DU MARÉCHAL BAZAINE**

4 belles brochures, grand in-8<sup>o</sup> de 200 pages chacune, avec gravures. (Publication supplémentaire de la Revue universelle.)

Le Procès du Maréchal Bazaine sera publié en 4 livraisons de 200 pages chacune, qui paraîtront de 15 jours en 15 jours, à partir du début du procès. Cet ouvrage sera servi gratuitement, comme supplément, à tous les abonnés d'un an à la Revue universelle.

Les 4 livraisons formeront 2 beaux volumes de bibliothèque, grand in-8<sup>o</sup> de 400 pages chacun.

Prix d'abonnement à la Revue universelle, France et Algérie, par an..... F. 40 »

Prix d'abonnement au Procès du Maréchal Bazaine, seul..... F. 10 »

ON S'ABONNE :

A Paris, chez M. J.-J. Tessier, 98, boulevard Richard-Lenoir ;

A Nantes, chez M. Jules Grinsard, imprimeur-éditeur, successeur de M. H. Charpentier, 32, rue de la Fosse ;

Et chez tous les libraires.

La Revue universelle, fondée en mai 1871, publie 13 livraisons par an, de 250 pages chacune, avec gravures, de quatre semaines en quatre semaines, donnant tous les événements notables du mois, tant en France qu'à l'étranger, en politique, sciences, littérature, beaux-arts, faits divers, modes, commerce, etc. C'est la publication la plus utile et la plus complète, pour toutes les personnes

qui sont désireuses de suivre leur histoire contemporaine et de collectionner, dans une série de belles brochures, les documents authentiques de cette histoire.

Un numéro spécimen sera adressé contre l'envoi de fr. 3 50 en timbres-poste ou mandat.

**INSTITUTION DE M<sup>me</sup> CAVELIER.**

A partir de la rentrée prochaine, les cours d'Histoire, de Géographie et de Littérature seront faits par M. Lemarinier, professeur de philosophie et d'histoire au collège de Saumur.

M<sup>me</sup> Cavelier recevra à ces cours les jeunes personnes de la ville qui voudront les suivre. Ces élèves pourront rester dans le pensionnat depuis dix heures jusqu'à quatre. Une maîtresse spéciale dirigera les devoirs des cours.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 17 SEPTEMBRE 1873.**

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	57 30	»	»	02	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	800	»	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	293 75	3 75	5 »
4 1/2 % jouiss. mars.	81 80	»	40	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	660	»	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	442 50	»	2 50
4 % jouissance 22 septembre.	70	»	»	»	Crédit Mobilier	392 50	»	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	406 25	»	7 50
5 % Emprunt 1871	»	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche	835	»	»	2 50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872	93 10	»	»	12	Charentes, 400 fr. p. j. août.	348 75	»	1 25	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
— libéré	91 60	»	»	20	Est, jouissance nov.	515	»	1 25	»	Orléans	275 50	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	211	»	»	1 50	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov.	915	»	3 75	»	Paris-Lyon-Méditerranée	273	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	405	1 25	»	»	Midi, jouissance juillet	895	»	2 50	»	Est	270	»	»
— 1865, 4 %	441 25	1 25	»	»	Nord, jouissance juillet	1012 50	»	2 50	»	Nord	280	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	288 50	»	»	25	Orléans, jouissance octobre.	848 75	»	1 25	»	Ouest	271 50	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	253 25	»	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	530	»	»	»	Midi	271 75	»	»
Banque de France, j. juillet.	4235	»	»	»	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill.	905	»	»	»	Deux-Charentes	260	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	541 25	1 25	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	730	2 50	»	»	Vendée	240	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	460	»	»	»	Société Immobilière, j. janv.	13 50	»	50	»				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	371 25	»	»	»									

**GARE DE SAUMUR**

(Service d'été, 5 mai).

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).	omnibus.
9 — 02 — — — — —	omnibus.
1 — 33 — — — — —	soir, —
4 — 12 — — — — —	express, —
7 — 27 — — — — —	omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.	
8 — 20 — — — — —	omnibus.
9 — 50 — — — — —	express.
12 — 38 — — — — —	soir, omnibus.
4 — 44 — — — — —	—
10 — 30 — — — — —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 34 s.

**IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE & LITHOGRAPHIQUE**

DE

**PAUL GODET**

EDITEUR

**PLACE DU MARCHÉ-NOIR, A SAUMUR.**

Factures, Têtes de Lettres, Circulaires, Mandats, Cartes d'adresse, Affiches de toutes dimensions, Etats administratifs, Impressions de brochures et autres ouvrages, Lettres de faire part de naissance, de mariage, de décès, Cartes de visite.

**AUTOGRAPHIE.**

**LIBRAIRIE ET PAPETERIE**

Gros et détail.

Spécialité d'Enveloppes bulle pour administration. — Fabrique de Registres à dos élastique. — Boîtes de bureau sur mesure.

**RELIURES DE LUXE ET ORDINAIRES.**

**A AFFERMER**

Pour entrer en jouissance de suite,

Soixante-onze ares cinquante centiares de terre, enclos de murs, au canton des Moulins, à Saumur.

Et pour la Saint-Jean 1874,

Un logement et un moulin, dans le même enclos. S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Présentement,

**UNE MAISON**

Rue de l'Echelle,

Anciennement occupée par la Société du Fort. S'adresser au Frère Directeur de l'Ecole chrétienne.

**A CEDER**

**UN FONDS DE BOULANGERIE**

Bien achalandé,

Situé à Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

Etude de M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON**

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M<sup>me</sup> veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire. (106)

**A CEDER**

**FONDS DE CIRIER.**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

**BEAUX BILLARDS Avec leurs accessoires.**

S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Maison Centrale de Fontevraut.

**AVIS**

L'Administration de la Maison centrale de Fontevraut fait connaître qu'en attendant qu'elle ait concédé, par voie d'adjudication, l'exploitation de ses ateliers de tissage, elle fabriquera, pour la pratique de détail, toutes les toiles et autres tissus qu'on la chargera de confectionner.

Le Directeur de la Maison centrale, OLIVIER.

GRAND SUCCÈS

**LA VELOUTINE**

est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,

par conséquent d'une action salutaire sur la peau.

Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY

Parfumeur, rue de la Paix, 9.

**A VENDRE**

D'OCCASION,

DEUX BONS CASIERS, de grands dimensions, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier. S'adresser au bureau du journal.

**GOVERNEMENT DU PÉROU**

DREYFUS FRÈRES & C<sup>ie</sup>, DE PARIS  
Seuls Concessionnaires du

**GUANO DU PÉROU**

Loi Congrès 11 nov. 1870 pour l'importation directe en Europe et Colonies.  
**DÉPÔTS EN FRANCE**  
Bordeaux, chez M. Adolphe BOULIER.  
Brest, Landerneau, chez M. Emile VINCKY.  
Cherbourg, chez M. Eugène LIARD.  
Dunkerque, chez M. G. HOUDES et C<sup>ie</sup>.  
Havre, chez M. E. FICQOT.  
La Rochelle, chez M. M. d'ORIGNY et FAUVISSE.  
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.  
Marseille et Cette, chez MM. A.-G. BODÉ et C<sup>ie</sup>.  
Melun, chez M. V. LE BARRE.  
Nantes, chez MM. A. JANOT et HUARD.  
Paris, chez M. A. MOSNERON-DUPIS.  
Saint-Nazaire, chez MM. A. JANOT et HUARD.

**FABRIQUE D'ENCRE**

de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur.

Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

**MACHINES A VAPEUR VERTICALES**

portatives, fixes et locomobiles, de 1 à 20 chevaux. Supérieures par leur construction, elles ont seules obtenu les plus hautes récompenses dans les Expositions et la médaille d'or dans tous les concours. Meilleures machines que tous les autres systèmes; prenant peu de place, par d'installation; arrivant toutes montées, prêtes à fonctionner; brûlant toute espèce de combustible; conduites et entretenues par le premier venu; s'appliquant par la régularité de leur marche à toutes les industries.  
Envoi franco du prospectus détaillé.

**J. HERMANN-LACHAPELLE**  
144, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

Saumur, imp. de P. GODET.